

BÉNÉFICIAIRES PRIS **EN CHARGE EN 2015**

La typologie des publics 48% sont des hommes 52% sont des femmes

CAP EMPLOI

En 2015, le service cap emploi a accueilli 1671 nouvelles personnes en situation de handicap, 1636 personnes ont eu une prise en charge régulière et au 31 décembre 2015, 2504 personnes sont en accompagnement avec cap emploi dont 2011 au titre de la délégation de service de Pôle emploi.

En 2015, 3998 personnes ont bénéficié de l'offre de service de cap emploi :

Nombre de services délivrés :

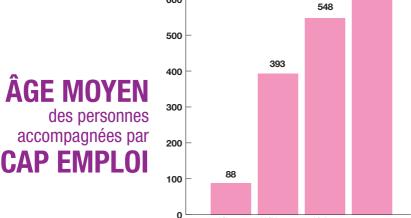
- Evaluation diagnostic: 1770
- Définition et/ou validation du projet professionnel : 2241
- Définition et mise en œuvre d'un projet de formation : 967
- Appui à l'accès à l'emploi : 2096
- Suivi du salarié en emploi : 60

600

Depuis 2010, la part des femmes est plus importante que celle des hommes. Cette proportion se retrouve au niveau régional et au niveau national.

606

40/49 ans 50 ans et plus



26/39 ans

16/25 ans

5% du public à moins de 26 ans. et 37% à plus de 50 ans (en 2014 : 33%)

déclarent être sans activité depuis plus de 24 mois

NOUVELLEMENT ACCUEILLIES HANDICAP PRINCIPAL des personnes accompagnées par **CAP EMPLOI**

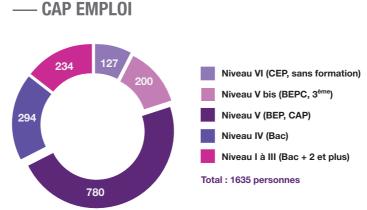
Autre: 11 Visuel: 30 Mental: 33 Auditif: 57 Psychique: 104 Multi handicap: 131 Maladie invalidante: 391 Moteur: 879 600 800

Le handicap moteur reste prédominant avec 53%, suivi par les maladies invalidantes pour 23%. A noter également le handicap psychique et la maladie mentale pour 8%. Les handicaps sensoriels représentent 5%.

1000







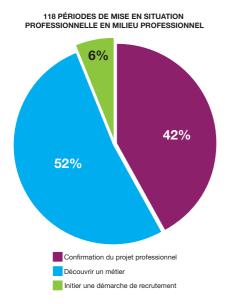
PARCOURS PROFESSIONNELS

Les personnes en situation de handicap construisent un parcours de retour à l'emploi. A chaque étape, le chargé de Mission peut déclencher différents dispositifs pour renforcer le diagnostic, mobiliser des prestations spécifiques pour affiner le travail sur le projet ou l'accès à la formation professionnelle.

En 2015, l'axe partenarial concernant la formation s'est renforcé, notamment avec le Conseil Régional et pôle emploi.

Ces actions sont financées par l'Agefiph, le Fiphfp, le pôle emploi, le Conseil Régional, et le Département.

Les actions prescrites au travers des différentes étapes de parcours sont réalisées soit en interne, soit en externe par le biais de partenaires spécialisés avec qui nous travaillons en étroite collaboration.



MOYENS MOBILISÉS

| 303 | BILAN / EVALUATION |
|-----|--|
| 118 | PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) |
| 211 | PROJET PROFESSIONNEL OU DE FORMATION |
| 141 | REMISE A NIVEAU / MOBILISATION |
| 181 | FORMATION DIPLOMANTE ou CERTIFIANTE |
| 30 | FORMATION QUALIFIANTE |
| 299 | PRESTATION EMPLOI |
| 131 | PRESTATION PONCTUELLE SPECIFIQUE |
| 81 | EPAPE (aide financière pour l'accès à l'emploi) |
| 101 | PRESTATION EN ENTREPRISE |

La construction du projet professionnel se fait au travers de dispositifs spécifiques, en lien avec un ensemble de partenaires impliqués. La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est principalement mis en œuvre pour découvrir un métier (52%).



ET CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

— L'ACCÈS A L'EMPLOI!

1418 entrées en emploi en 2015 en hausse de 4% par rapport à 2014.

Ces entrées en emploi se répartissent :

- 1383 contrats de travail.
- 35 créations d'activité.

Caractéristiques des 1383 contrats de travail

- 53 % sont des femmes
- 33 % ont plus de 50 ans
- 39% ont un Bac et +
- 24% ont bénéficié d'un accompagnement de plus de 24 mois
- 22% sont des employeurs publics
- 31% sont des CDI
- 55% sont des emplois aidés

LES CONTRATS DE TRAVAIL

réalisés par cap emploi

| Année | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | EVOLUTION |
|----------------------|------|------|------|------|-----------|
| CDI | 269 | 258 | 258 | 257 | 0% |
| CDD < 3mois | 373 | 411 | 478 | 570 | 19% |
| CDD 3,,,6 mois | 151 | 121 | 160 | 142 | -11% |
| CDD 6,,,12 mois | 303 | 261 | 209 | 203 | -3% |
| CDD > = 12 mois | 93 | 173 | 219 | 211 | -4% |
| Créations d'activité | 12 | 42 | 41 | 35 | -15% |
| Total | 1201 | 1266 | 1365 | 1418 | 4% |

L'évolution des résultats globaux provient d'un travail d'équipe particulièrement efficace et d'un réseau de partenaires et d'employeurs privés et publics engagés.

pôle emploi

L'action Par convention nationale, l'Agefiph, le pôle emploi et les cap emploi ont D'ACCOMPAGNEMENT décidé d'articuler leur offre de services afin de collaborer efficacement dans le dans le cadre du cadre des politiques publiques de l'emploi et plus particulièrement dans PARTENARIAT le Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi PPAE. Un Plan Local de Cap emploi Coopération entre pôle emploi et cap emploi est venu renforcer et définir des plans d'actions au profit de la personne et des employeurs.

> Plus de 7% des personnes inscrites au pôle emploi sont des personnes handicapées. Ce programme permet de repérer avec chaque demandeur d'emploi le parcours le mieux adapté

à sa situation, d'identifier des étapes de parcours et de mettre en place des mesures destinées à optimiser son retour à l'emploi.

En 2015.

nous avons eu un objectif de 1399 nouvelles personnes à accompagner dans la cadre du PPAE et cet objectif a été atteint.

> **DES PERSONNES INSCRITES** À POLE EMPLOI SONT DES PERSONNES HANDICAPÉES

1606

personnes en situation de handicap sont sorties du dispositif :

19% pour un emploi ou une création d'activité,

39% ont été réorientées vers pôle emploi, saphir ou autre,

22% à la demande de la personne,

10% pour non respect des engagements pris,

10% autres.